

Pour comprendre l'histoire de la Halle de la Charpenterie, qui étaient vétustes et dangereux. Il était donc impératif de les remplacer par une autre structure. Il y avait aussi, derrière ces champignons, un grand bâtiment hideux – remplacé depuis par le multiplexe cinématographique – qui abritait une autre partie du marché et un parking. De l'avis général, il fallait remplacer cet édifice par autre chose... La décision courageuse, de tout refaire, comme celle de rénover les Halles Châtelet et d'entreprendre le renouveau du quartier Dessaux ont été, à l'époque, le point de départ de la vaste opération de reconquête du centre ancien qui se poursuit depuis.

Un double projet fut conçu. Celui du multiplexe afin d'éviter que nous nous retrouvions à Orléans dans une ville sans cinémas – pari gagné, non sans efforts ! Et celui d'une nouvelle halle à la place des « champignons », conçue avec les représentants des maraîchers eux-mêmes et leur président, malheureusement décédé, M. Antoine Houry, destinée à accueillir la moitié du marché, l'autre moitié devant être accueillie sur la place qui jouxte la Halle, devenue « place de la Loire » (comme c'était le cas avec les « champignons », une bonne partie du marché étant alors en plein air). L'accord fut conclu avec tous. La difficulté était alors de savoir où le marché se tiendrait pendant la période des travaux, qu'on souhaitait la plus courte possible... Et lorsque, en ma qualité de maire, je proposai aux maraîchers d'aller Quai du Roi... je me heurtai à l'opposition générale ! Il fallut expliquer, convaincre, persuader et garantir que le marché reviendrait à la Charpenterie dans les plus brefs délais !

C'est ce qui se serait passé si les choses avaient été différentes en 2001. Il y aurait aujourd'hui un marché sous la Halle, à côté de celle-ci et aussi dans la rue des Halles entre le Châtelet et la Charpenterie. Il y aurait aussi une passerelle piéton-vélo entre Saint-Marceau et la Charpenterie. On aurait tout simplement maintenu une tradition multi séculaire à Orléans, celle d'un marché au cœur de la cité, sur le site de la Charpenterie. J'ajoute qu'on aurait pu prévoir, le samedi matin, des mesures de circulation appropriées le long de la Loire (on le fait en d'autres circonstances) pour assurer le succès de ce marché. J'ajoute encore que je n'ai rien contre l'existence d'un marché à l'est du centre-ville, mais que les structures du Quai du Roi n'étant pas pérennes, la question de l'emplacement se posera inéluctablement.

Mais je reviens aux commerçants et maraîchers : ils ne voulaient pas du Quai du Roi au départ. Ils n'en voulaient vraiment pas... Ils seraient revenus en centre-ville si la municipalité d'après 2001 l'avait voulu. Elle ne l'a pas voulu. C'est bien sûr son droit... mais il n'y avait plus de cohérence par rapport au projet initial.

Là-dessus arrive l'émission « Combien ça coûte » sur TF1 où, en trois minutes, est débitée une avalanche de contre-vérités. C'est tellement énorme que je demande et obtiens un droit de réponse dans l'une des émissions suivantes. Un tel droit de réponse à la télévision est rarissime. Si je l'ai obtenu, c'est parce que c'était, à l'évidence, justifié.

J'ai expliqué que s'il y avait « gâchis financier », cela était exclusivement imputable à la décision prise par mes successeurs de ne pas utiliser cet équipement conformément à sa destination initiale.

Et j'ai dû expliquer que l'argument donné, à savoir que les camionnettes ne pouvaient pas entrer, faute de portes était ridicule... Il y avait vingt et une portes ! Et de nombreuses

camionnettes sont entrées, depuis, dans cette Halle !

Il y avait, certes, une porte sur vingt et une devant trois marches... parce que l'architecte avait tenu à la symétrie et ne voulait pas faire dix portes d'un côté et neuf de l'autre... C'était un « argument » vraiment ridicule ! C'est ainsi qu'on fait un procès à la télévision... J'ai, heureusement, pu rétablir la vérité, mais le mal était fait, ce qui était le but recherché.

Donc, la halle est vide !

Le maire pense à la vendre à un promoteur à un prix que l'un de mes amis juge très inférieur à son prix réel. Il dépose un recours, comme il en a le droit. L'affaire est jugée.

... Mais on nous explique aujourd'hui que c'est en raison de ce recours que l'« espace culturel Leclerc » qui devait s'installer dans la Halle ne s'y installe pas !

L'ennui, c'est que cela n'a rien à voir. La direction de Leclerc et l'actuel maire d'Orléans pourraient d'ailleurs, s'ils le souhaitent, expliquer pourquoi ils ne sont pas parvenus à un accord sur ce centre culturel.

Pour ma part, je souhaitais simplement par cette mise au point donner quelques précisions sur un « feuilleton à suspense ».

L'histoire de cette halle connaît donc une nouvelle étape. Je suis heureux qu'elle soit enfin utilisée... tous en espérant que la nouvelle enseigne sera un plus qui confortera l'offre culturelle à Orléans sans mettre en péril les librairies existantes puisque chacune tient sa place et joue son rôle dans une ville qui sut, et sait, inspirer tant d'écrivains et d'amoureux des livres.

Jean-Pierre Sueur

>> [La République du Centre du 31 août](#)